

### Les estivales d'Artenetra

En 2015, ce sera la **IX ème édition des Estivales d'Artenetra**. La Municipalité de Chef-Boutonne a souhaité s'inscrire comme depuis 2011, dans le programme de ce festival qui propose au total 17 concerts. Ainsi, cette année, le **lundi 1er août**, un récital de piano par Frédéric Lagarde sera donné en **P'église Notre-Dame à 20 heures 30**. Un spectacle de qualité à Chef-Boutonne pour 10 €.

### Garçon ou fille, quelque soit votre âge, entrez dans la danse!

**Sur 2 jours**, les samedi 1er et dimanche 2 août, l'association « Anne-Sophie Deval » vous propose de participer à un **stage de comédie musicale**. Chant, Danse et Théâtre y seront au rendez-vous encadrés par Joël Wood, artiste habitué des plus célèbres scènes parisiennes. Informations et Réservations par mail : [as.deval@laposte.net](mailto:as.deval@laposte.net) ou par téléphone au 06 88 31 23 55.

### Une liste utile, à conserver!

La commission « Communication » a souhaité publier dans ce numéro, la liste des services et permanences que l'on peut trouver à Chef-Boutonne. Voici donc tous les renseignements nécessaires avec le contact téléphonique.



### « PASS'SPORTS » devient « PASS'SPORT LOISIRS »

Le CCAS de Chef-Boutonne propose une aide soumise à conditions de ressources, qui existait déjà, mais dont le contenu a largement évolué, en y ajoutant, outre la pratique des sports, **un aspect loisirs significatif**.

En effet, les parents des enfants concernés par la pratique d'un sport peuvent obtenir une contribution forfaitaire du CCAS à l'inscription annuelle, en fonction de leur quotient familial.

Ce qui change : le djembé est désormais inscrit dans cette aide, ainsi que la participation à l'École des Loisirs, une maison d'édition de livres pour enfants vendus par abonnements, par l'intermédiaire des enseignants.

#### L'aide Sport et l'École des Loisirs sont cumulables.

Des entrées gratuites piscine et cinéma sont toujours accessibles, comme auparavant.

Une plaquette informative a été distribuée à vos enfants à l'école fin juin. Elle contient tous les renseignements utiles sur « Pass'Sport Loisirs », prenez-en connaissance ou contactez le CCAS, Maryse Cornette au 05 49 29 80 04.

### C'est quoi une mairie au XXIème siècle ?

Notre mairie actuelle est un bâtiment majestueux mais en mauvais état. A part quelques travaux réalisés en octobre 2011 pour aménager la salle du conseil municipal au rdc, la réfection intérieure date de 1981... Quant aux ouvertures, elles datent de la première partie du siècle dernier et certaines sont sans doute de l'époque de la construction (1870). L'isolation est absente et globalement, le bâtiment est une passoire.

Les élus ont engagé la réflexion pour la rénovation de ce bâtiment, car au-delà de l'aspect technique important, il s'agit avant tout d'un projet politique. En effet, le plus important est de savoir ce que l'on fait de ce bâtiment de 800 m<sup>2</sup> en surface développée. C'est quoi une mairie au XXIème siècle ? C'est bien là la question la plus importante. Si les élus y réfléchissent actuellement, nous souhaitons vous associer à cette réflexion car il s'agit de la maison commune. Le deuxième semestre 2015 doit nous permettre collectivement de définir le programme utile à l'architecte qui sera choisi en octobre pour proposer les plans de rénovation et calculer l'enveloppe financière.

Si vous avez des idées pour l'occupation future du bâtiment, vous pouvez nous écrire (par mail, ou dans la boîte aux lettres de la mairie) pour nous en faire part.

**Votre avis est important.**

### Au sujet du Plan Local d'Urbanisme...

Le diagnostic pour la révision du Plan Local d'Urbanisme est en cours et la commission urbanisme y travaille activement.

Une présentation publique aura lieu à l'automne.

### Un nouveau Conseiller Municipal et un nouveau Conseiller Communautaire

Suite à la démission de Péline Devinck et ensuite de celles de Vincent Dupont et de Catherine François qui ont refusé de siéger, Emmanuel Rimbault fait désormais partie du Conseil Municipal. En effet, selon le mode de scrutin, le Conseil Municipal de Chef-Boutonne sera toujours de 19 conseillers municipaux.

Suite à la démission de Jacques Flandrois, du conseil communautaire, Patrick Petit est devenu conseiller communautaire, le mardi 16 juin.

### Il est encore « Temps » de fleurir vos balcons !

Dans le Couleur à la Une du mois de mai dernier, nous vous faisons part du thème du **concours photos 2015 : « Le temps »**.

Il vous reste encore quelques jours pour déposer vos clichés à la mairie, la date limite étant le mercredi 15 juillet. A la suite de quoi, vos photos seront exposées dans le hall d'entrée de la mairie où chacun pourra venir les contempler et voter.

Les fleurs sont également mises à l'honneur car parallèlement au concours photos, celui des **maisons fleuries** est reconduit cette année. Un jury d'élus parcourra les rues de notre commune par 2 fois cet été, pour identifier les maisons avantagement fleuries et visibles de la voie publique. Nous vous invitons à fleurir vos façades, balcons et jardins pour le plaisir de tous.

Une cérémonie récompensant les lauréats de ces 2 concours aura lieu à la rentrée. La date vous sera communiquée dans « Couleur à la Une » de septembre.



Vous trouverez les règlements à la mairie ou sur [www.chef-boutonne.fr](http://www.chef-boutonne.fr)



## Services et Permanences

STRUCTURES	LIEUX	JOURS ET HORAIRES
Mairie	7 rue de l'Hôtel de Ville Tél 05 49 29 80 04	Lundi, Mercredi et Vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h00 Mardi et Jeudi de 13h30 à 17h00
CCAS	Mairie Tél 05 49 29 80 04	Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi de 14h à 17h Mercredi de 9h à 12h et de 14h à 17h
Médiathèque Marguerite Gurgand	Place Cail Tél 05 49 29 60 50	Mardi de 14h30 à 19h Mercredi et Vendredi de 13h30 à 18h Jeudi de 10h à 12h Samedi de 9h30 à 12h30
Château de Javarzay	Avenue des Fils Fouquaud Tél 05 49 29 86 31	Tous les jours (sauf lundi et mercredi) : de 15h à 18h En Juillet et en Août : du Mardi au Vendredi de 10h à 12h et de 15h à 18h Samedi, Dimanche et Lundi de 15h à 18h
EHPAD (Maison de Retraite)	29 rue du Docteur Laffitte Tél 05 49 29 81 16	
Communauté de Communes Cœur du Poitou	9 rue de l'Hôtel de Ville Tél 05 49 29 83 93	Lundi au Vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30
S.U.I. (Service d'Urbanisme Intercommunal)	Mairie (2ème étage)	Lundi de 14h à 17h Mercredi et Vendredi de 10h à 12h30
Déchetterie	Route d'Aubigné Tél 06 74 79 85 43	Lundi au Vendredi de 9h à 12h et de 14 h à 17h (hiver) ou 17h30 (été) Samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h (été) ou 17h30 (hiver)
RPE (Relais Petite Enfance)	Espace Voltonia Tél 05 49 27 91 76	Le Jeudi de 9h à 11h30 et de 13h30 à 17h30 1 Vendredi sur 2
Gendarmerie	1 Espace Mérovée Tél 05 49 29 80 05	Lundi, Jeudi et Samedi de 8h à 12h Mardi de 14h à 18h
DGFIP (anciennement trésorerie)	Mairie (bureau au RDC)	Permanence le Vendredi de 9h à 12h
Association Intermédiaire	Mairie (bureau au RDC)	Le Mardi de 14h à 17h 1 Mercredi sur 2 de 14h à 17h (semaines impaires) sur RDV au 05 49 29 03 70
Mission Locale	Mairie (bureau au RDC)	Le Jeudi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h sur RDV au 05 49 27 90 88
CARSAT	Mairie	Le Lundi de 9h à 12h Le Vendredi de 14h à 16h sur RDV au 3960 (Visio accueil)
Comité de Bassin d' Emploi	Mairie (bureau au RDC)	Le Jeudi de 8h à 12h sur RDV au 05 49 27 97 17
UDAF	Mairie (bureau au RDC)	Le 3ème Jeudi du mois de 13h30 à 15h
Conciliateur de Justice	Mairie (bureau au RDC)	Le Mercredi après-midi sur RDV au 05 49 28 35 34
Assistantes Sociales	Rue des 3 Versennes	Uniquement sur RDV Tél 05 49 27 02 28

### Piscine : Petit rappel



Nous rappelons que la piscine inter communautaire de Chef-Boutonne est ouverte **jusqu'au 30 août**, et que les jours et les horaires d'ouverture au public sont :

Mardi et dimanche de 10 H 30 à 12 H 15 et de 15 H à 19H ;

Mercredi, jeudi, vendredi et samedi de 15 H à 19 H ;

Fermeture les lundis.

**Quatre ouvertures nocturnes** sont prévues de 19 H à 23 H, les vendredis 17 et 31 juillet ainsi que les 7 et 21 août.

Pour tous renseignements complémentaires, vous pouvez contacter le SMP (Syndicat Mellois des Piscines) au 05.49.27.01.91 ou : piscines@paysmellois.org

### Association Intermédiaire

L'AIPM est présent sur le Pays Mellois depuis 25 ans

Particuliers, associations, artisans, commerçants, agriculteurs, entreprises, collectivités, vous êtes à la recherche de personnel : **contactez nous.**

Vous avez des compétences, des savoir-faire, vous êtes à la recherche d'un emploi : **contactez nous**



AIPM : 05 49 29 03 70 -

48bis, rue du tapis vert 79500 Melle

[www.a-i-p-m.com](http://www.a-i-p-m.com)

courriel : [aipm2@orange.fr](mailto:aipm2@orange.fr)

### Une boutique à Lussais

Anciennement aide-soignante à l'hôpital de Melle, Emmanuelle Cléobie a ouvert le 25 avril 2015 au 8, rue Guesny Chambaudrie à Lussais, LA CLE O'ZABIE.

Elle vend des vêtements d'occasion pour tous les âges. Les horaires d'ouverture sont du mardi au samedi de 10 H 30 à 18 H.

Bonne chance à elle.



### Encore un spectacle de cyclisme

Le mercredi 26 août, le **Tour cycliste international du Poitou-Charentes** passera par Chef Boutonne. Des équipes de qualité comme, entre autres, AG2r La Mondiale et Movistar, sont déjà engagées.

Arrivant de Loubillé les coureurs prendront la route d'Angoulême, la rue Maurice Gadioux, la rue de la Laiterie, la rue du Département, l'avenue des Fils Fouquaud, la rue de la Garenne Guidée pour quitter Chef Boutonne par Lussais. **Un sprint intermédiaire aura lieu à la sortie de la commune.** Il est envisagé que les coureurs passent vers 14 H à Chef-Boutonne.

### Un changement de propriétaire

Venus de Charente-Maritime, et parce qu'ils ont eu un coup de cœur pour Chef-Boutonne, Thierry Jamme et Nathalie Eguia ont repris la **boucherie** Chevalier de la **Place Cail**, le 5 juin dernier.

Leurs produits sont à 90 % faits maison.

Le magasin est ouvert du mardi au samedi de 7 H 30 à 13 H et de 15 H 30 à 19 H 30, et en juillet et en août, le dimanche de 8 H 30 à 13 H.

Nous leur souhaitons le plein succès.

### Infos municipales

- La mairie sera exceptionnellement fermée le lundi 13 juillet.
- L'achat d'une nouvelle balayeuse a été validé lors du dernier Conseil Municipal. Elle va être livrée très rapidement.
- Dans le cadre de la création du Service d'Urbanisme Intercommunal (SUI), Marie Biraud, adjoint administratif, est mise à disposition à mi-temps, de ce nouveau service créé par la Communauté de Communes.
- Un aménagement du bras de rivière situé entre le pré de foire et la piscine va être entrepris par le SMBB (Syndicat Mixte du Bassin de la Boutonne) début septembre pour éviter l'envasement.

### Trophées sportifs 2015



Le 13 juin dernier, à l'issue de la 7ème édition de « Sports Handicap 79 » organisée à Chef-Boutonne, la commune a remis des **trophées sportifs** à des jeunes sélectionnés (sur proposition des responsables des différents clubs sportifs) pour leurs engagements et leurs résultats au cours de cette saison qui se termine.

Voici les résultats :

- **Football Club Boutonnais (FCB)** : l'équipe des U9 : Nathan Barritault, Enzo Boureau, Lenny Castin, Romain Fleury, Colyn Gendraux et Quentin Herbert.
- **Judo** (section du F. Culturel) : Elliot Bevan, Kieran Cook, Benoit Day-Viaud, Rémy Prestat, Jérémy Romagné, Anouk Sensique et Romain Vidault.
- **Tennis Club** : Stanislas Garcin et Hugo Geoffroy.
- **Tennis de Table** : Will Jackson.

**Bravo à ces jeunes sportifs !**

### Un Comité des Fêtes à Chef-Boutonne

Pour sa création, cette toute nouvelle association « Comité des Fêtes du Chef-Boutonnais » dont le Président est Christophe Duguy, organise un **barbecue** dansant sur la Place Cail, **le 1er août** à partir de 19 H. Merguez, saucisses, ventrèche, frites, fromage et salade de fruits sont au menu. **Réservations obligatoires.** Renseignements au : 06 43 83 73 07 ou english speaking line : 05 49 07 60 98.

### Festif'été de retour



L'association « Surfin'Boutonne » reprend l'organisation de concerts pendant l'été sur la Place Cail.

**2 concerts** auront lieu ; le 1er, le samedi 11 juillet avec **JMGS** et le second, le vendredi 14 août avec **Audrey et les faces B.**

Concerts gratuits.

**Couleur à la une** est distribué tous les deux mois et vous donne rendez-vous au mois de septembre 2015.

Il peut aussi être consulté sur le site internet communal : [www.chef-boutonne.fr](http://www.chef-boutonne.fr)

# Couleur à la une



*On peut perdre ses clefs, son temps ou ses illusions,  
tant que l'on garde espoir... il n'y a pas de quoi s'affoler!*



## Le 3<sup>ème</sup> papillon est en poche

Comme chacun le sait, notre commune s'est engagée depuis 6 ans dans une démarche visant à supprimer complètement l'emploi des pesticides. Pour concrétiser cette volonté, la commune a décidé d'appliquer la **charte « Terre Saine »** initiée par la Région Poitou-Charentes ; chaque papillon obtenu validant le travail effectué et montrant le niveau de travail sans pesticides. **Nous venons d'obtenir le 3<sup>ème</sup> papillon** (sur 3 possibles) et faisons donc partie des 16 communes seulement du Poitou-Charentes qui ont obtenu cette distinction.

Ce 3<sup>ème</sup> papillon signifie que nous utilisons très peu de pesticides. Leur utilisation se limite aux cimetières. Tous les autres espaces publics sont gérés autrement, de façon mécanique au moyen du matériel acheté notamment, avec les autres communes du canton.

Au-delà de notre conviction forte, nous rappelons que cette démarche est aussi une anticipation sur **la loi qui obligera les collectivités à ne plus employer ces produits toxiques en 2018**. Nous en profitons d'ailleurs, encore une fois, pour vous rappeler qu'il est interdit de pulvériser tout produit pesticide sur la voie publique, y compris sur les accotements devant chez vous. Si certains, au contraire, souhaitent mettre quelques fleurs (quelles qu'elles soient) devant chez eux pour masquer les herbes sauvages qui poussent, de petits panneaux : **« je participe au fleurissement de ma commune »** sont à votre disposition au secrétariat de la mairie. Cette démarche visera d'une part à montrer cet engagement collectif et d'autre part à éviter tous risques de désherbage mécanique par des fauchages.

**La gestion de notre commune est l'affaire de tous et nous comptons sur votre participation active.**

## Bientôt la réunion publique annuelle

Comme dans le précédent mandat, la municipalité souhaite rencontrer les Chef-Boutonnais au cours d'une **réunion publique** où la population peut poser les questions de son choix ou faire part de ses remarques.

Cette réunion est prévue le **jeudi 9 juillet à 20 H 30 à la Ferme du château.**

## Des terrains à bâtir à prix attractifs

Les élus ont décidé de redéfinir la politique de promotion des terrains à bâtir du quartier de la **« Garenne du Bois aux Pins »** et de réduire les prix de vente pour les adapter au marché actuel. Une présentation générale interviendra en septembre.

Pour celles et ceux qui souhaiteraient des renseignements auparavant, veuillez contacter le secrétariat de la mairie.

## Une réflexion vers l'avenir

La réforme des collectivités locales et la diminution des dotations poussent les élus à **réfléchir à la création** de communes nouvelles (regroupement de communes). A cet effet, les élus municipaux de Chef-Boutonne, sont d'accord pour discuter avec les communes voisines afin d'envisager un éventuel rapprochement dans l'avenir.

## Festivités du 14 juillet

Comme les années précédentes, la commune organise les festivités du 14 juillet sur le site du château de Javarzay. A partir de 17h, les enfants pourront s'amuser sur des structures gonflables. Des tables et des bancs seront à disposition pour un pique-nique en famille ou/et entre amis, sorti des sacs. La collectivité offrira le pain, le vin, l'eau et le tourteau fromager. Tout cela sera accompagné d'une animation musicale et d'un bal, sans oublier, bien sûr, un feu d'artifice !!!



Retrouvez les informations sur Chef-Boutonne, sur le site internet de la commune : [www.chef-boutonne.fr](http://www.chef-boutonne.fr) ou en consultant le profil « Commune de Chef-Boutonne » sur Facebook.